

DIAGNOSTIC
CLIMATIQUE ET ACTION
D'ADAPTATION
INCLUSIVE

MÉTLAOUI



DIAGNOSTIC
CLIMATIQUE ET ACTION
D'ADAPTATION
INCLUSIVE

MÉTLAOUI

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|-------------|---|----|
| I | PRÉSENTATION DU PROJET ACICT | 03 |
| II | PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE MÉTLAOUJ | 05 |
| III | ÉTAT DE LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE ET DES PARTENARIATS DE LA COMMUNE | 06 |
| IV | ÉVALUATION DE LA MATURITÉ CLIMATIQUE DE LA COMMUNE | 06 |
| V | ENJEUX SPÉCIFIQUES DE GENRE ET INCLUSION FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES | 08 |
| VI | CARTOGRAPHIE DES ACTEURS INSTITUTIONNELS DE LA COMMUNE | 09 |
| VII | CARTOGRAPHIE DES OSC LOCALES | 11 |
| VIII | INVENTAIRE DES OUTILS DE PLANIFICATION | 12 |
| IX | BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS CLIMATIQUES | 13 |
| X | BESOINS EN OUTILS ET INSTRUMENTS D'ACTION CLIMATIQUE | 13 |
| XI | RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES POUR L'ADAPTATION CLIMATIQUE | 13 |
| XII | CRÉATION D'UNE CELLULE CLIMAT COMMUNALE | 15 |
| XIII | PROGRAMME DE FORMATION DES ACTEURS INSTITUTIONNELS | 15 |
| XIV | PROGRAMME DE FORMATION DES OSC LOCALES | 19 |
| XV | CRÉATION D'UN GROUPE DE LEADERSHIP POUR L'ACTION CLIMATIQUE LOCALE | 23 |
| XVI | STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET SENSIBILISATION LOCALE | 27 |
| | CONCLUSION | 29 |
| | ANNEXES | 30 |

I. Présentation du projet ACICT

La Tunisie est considérée comme l'un des pays les plus exposés aux effets du changement climatique en Méditerranée. Selon la Banque mondiale¹, le pays fait face à :

- Un stress hydrique très élevé, aggravé par la diminution de la disponibilité en eau ;
- Une baisse et une variabilité accrue des précipitations, avec de fortes irrégularités régionales ;
- Une augmentation des températures moyennes et extrêmes, accompagnée de vagues de chaleur plus fréquentes ;
- Des sécheresses plus intenses et une dégradation progressive des ressources naturelles ;
- Un risque accru d'inondations soudaines, notamment dans les zones urbaines et côtières.

Les impacts du changement climatique ne sont pas uniformes. À l'échelle internationale, les analyses de l'ONU Femmes² montrent que les inégalités sociales et économiques peuvent accroître la vulnérabilité des femmes et des groupes marginalisés face aux effets climatiques.

Le Gender Action Plan de l'UNFCCC souligne également l'importance d'intégrer l'égalité de genre dans l'action climatique pour garantir une participation plus équitable.

Face à ces défis, le projet Action climatique inclusive dans les communes tunisiennes (ACICT), mis en œuvre de mars 2024 à février 2029 par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et le Centre International de Développement pour la Gouvernance Locale Innovante (CILG), en coopération avec le Ministère de l'Intérieur/IPAPD et le Ministère de l'Environnement, et financé par Affaires Mondiales Canada (AMC), vise à renforcer la résilience des communes tunisiennes tout en plaçant l'équité et l'inclusion au cœur de l'action locale.

Dans une logique d'équité territoriale et de représentativité régionale, neuf communes tunisiennes situées dans trois zones (Nord, Centre et Sud) ont été sélectionnées pour bénéficier de l'accompagnement du projet ACICT à la suite d'un Appel à Manifestation d'Intérêt ouvert à l'ensemble des municipalités tunisiennes.

Les communes bénéficiaires sont réparties comme suit :

| Zone | Gouvernorat | Délégation | Commune |
|---------------|-------------|-----------------------|-------------------------|
| Nord | Béja | Medjez El Beb | Medjez El Beb |
| | Nabeul | Dar Chaâbane El Fehri | Dar Chaâbane El Fehri |
| | Siliana | Bargou | Bargou |
| Centre | Mahdia | Mahdia | Mahdia |
| | Sidi Bouzid | Bir El Hfey | Rahal |
| | Kairouan | Hajeb El Ayoun | Chouachi |
| Sud | Médenine | Djerba Midoun | Djerba Midoun |
| | Kébili | Kébili Sud | Bcheelli Jersine Blidet |
| | Gafsa | Métlaoui | Métlaoui |

Tableau 1 : Communes bénéficiaires du programme

1. [Climate Risk Profile: Tunisia \(2025\): The World Bank Group](#)

2. [ONU Femme : Comment les inégalités de genre et le changement climatique sont interconnectés avril 2025](#)

La sélection reposait sur l'intérêt manifesté par les communes pour renforcer leurs capacités en matière de gouvernance climatique, ainsi que sur la volonté du projet d'intervenir dans des territoires présentant des vulnérabilités climatiques variées et représentatives de la diversité des contextes tunisiens.

Les actions menées s'articulent autour de trois axes principaux :

Amélioration de la gouvernance climatique locale

Par le renforcement des capacités des communes, des acteurs régionaux et des mécanismes de gouvernance multiniveaux.

Développement et adoption de solutions d'adaptation

Renforcement de la gouvernance territoriale multiniveaux

Afin d'assurer une meilleure cohérence entre les politiques locales, régionales et nationales.

Les activités incluent principalement :

- Des diagnostics climatiques,
- La production d'outils et guides pratiques,
- La mise en place de programmes spécifiques de renforcement des capacités,
- La promotion de la participation des OSC, des femmes et jeunes, et autres groupes vulnérables,
- L'accompagnement dans l'élaboration ou l'amélioration de plans climatiques locaux.
- Des stratégies de communication locales inclusives, et de sensibilisation du grand public
- Ainsi que des actions de plaidoyer, de réseautage, et d'engagement communautaire.

Dans le cadre du projet ACICT, une évaluation de la maturité climatique des communes partenaires a été mise en place afin d'apprécier de manière structurée leur niveau de préparation face aux changements climatiques. Cette évaluation vise à analyser conjointement l'exposition des territoires aux principaux aléas climatiques et la capacité des communes à y répondre à travers leurs politiques, leurs institutions, leurs outils opérationnels et leurs pratiques inclusives.

L'approche retenue repose sur une grille d'analyse multidimensionnelle couvrant notamment la vulnérabilité climatique, les capacités locales d'adaptation, la gouvernance institutionnelle, les partenariats multi-acteurs, l'intégration du genre et de l'inclusion sociale, ainsi que la disponibilité des outils techniques. Pour chaque dimension, des indicateurs synthétiques permettent d'aboutir à des scores agrégés traduisant le niveau de maturité atteint.

Ces scores sont ensuite mobilisés pour construire des indices de lecture globale, distinguant d'une part le niveau de risque climatique auquel la commune est exposée, et d'autre part sa capacité d'adaptation. Leur combinaison permet de produire un Indice de Maturité Climatique, exprimé de manière simple et lisible, offrant une vision d'ensemble de la résilience climatique communale. Cet indice ne constitue pas un outil de classement, mais un instrument d'aide à la décision destiné à identifier les forces, les faiblesses et les priorités d'accompagnement dans le cadre du projet ACICT.

Le présent rapport consolide l'ensemble des éléments produits ainsi que les appuis mobilisés au profit de la commune de Metlaoui dans le cadre du projet ACICT. Il vise à fournir une analyse structurée et approfondie de la situation climatique locale et s'articule autour des axes suivants :

- Une caractérisation territoriale, socio-économique et démographique de la commune.
- Le profil climatique de la commune, incluant le contexte local, l'identification des populations vulnérables, l'analyse de l'exposition aux principaux aléas climatiques (stress hydrique, érosion et submersion marines, vagues de chaleur), ainsi que les projections climatiques
- L'état de la gouvernance climatique locale et des partenariats multi-acteurs;
- L'évaluation de la maturité climatique de la commune, intégrant les dimensions : vulnérabilité climatique, capacités locales, gouvernance institutionnelle, partenariats multi-acteurs, inclusion sociale et genre, ainsi que disponibilité des outils techniques.
- Les enjeux spécifiques liés au genre et à l'inclusion face aux changements climatiques au niveau de la commune,
- La cartographie des acteurs institutionnels impliqués dans la gouvernance climatique locale, l'évaluation des interactions existantes.
- La cartographie des organisations de la société civile (OSC) locales,
- L'inventaire des instruments et outils de planification pertinents pour l'adaptation aux changements climatiques
- L'identification des besoins prioritaires de la commune en matière de renforcement de capacités, notamment en formation, outils et instruments pour l'action climatique, sensibles au genre et à l'inclusion sociale ;
- Enfin, la formulation de recommandations visant à orienter le renforcement de la résilience climatique de la commune.

Le présent rapport comporte aussi les principaux dispositifs et outils élaborés en réponse aux défis identifiés et aux besoins exprimés par la commune et autres acteurs locaux, notamment :

- Un programme de formation des acteurs institutionnels territoriaux et de priorisation des activités de formation fondé sur les résultats du diagnostic de maturité climatique ;
- Un programme de formation des organisations de la société civile (OSC) locales ;
- La constitution d'un groupe de leadership local, issu de la population communale, composé notamment de femmes et jeunes et groupes vulnérables.
- Un programme de formation et d'accompagnement du groupe de leadership ainsi constitué ;
- L'élaboration d'une stratégie de communication locale, de sensibilisation des acteurs territoriaux et grand public.

II. Présentation de la commune de Métlaoui

La commune de Métlaoui est située dans le gouvernorat de Gafsa, au sud-ouest de la Tunisie. Elle se distingue par son profil urbain, marqué par une forte concentration de population et une spécialisation économique centrée sur l'exploitation minière du phosphate. Métlaoui est l'un des principaux centres de l'industrie extractive du pays, ce qui lui confère un poids économique national, mais aussi une vulnérabilité environnementale accrue.

Le territoire est situé dans une zone aride, soumise à des températures élevées et à une pluviométrie faible et irrégulière. Le régime hydrique est marqué par des épisodes de sécheresse prolongée, entrecoupés de crues soudaines en périodes de pluies. Le tissu urbain est partiellement vétuste, avec des infrastructures souvent dégradées. La population, relativement dense, est exposée à de multiples stress environnementaux : pollution atmosphérique, dégradation des sols, raréfaction de l'eau potable et chaleur extrême. Ces conditions pèsent fortement sur la qualité de vie, la santé publique et la résilience économique de la population locale.



III. Etat de la gouvernance climatique et des partenariats de la commune

La commune de Méthlaoui ne dispose pas actuellement d'une stratégie climatique locale ni d'un plan d'adaptation intégré. Aucune cellule municipale n'est spécifiquement en charge des questions climatiques ou environnementales. Toutefois, des partenariats institutionnels ponctuels ont été établis, notamment avec l'ONAS pour la gestion de l'assainissement, avec l'ANME pour la promotion de l'efficacité énergétique, et avec certains services régionaux de l'environnement.

Les projets en cours concernent surtout la gestion des déchets, la réhabilitation des réseaux d'assainissement et quelques initiatives pilotes d'économie d'eau. Ces actions sont toutefois menées de manière sectorielle, sans cadre de coordination ni articulation avec une vision d'ensemble sur les risques climatiques. La commune ne bénéficie pas actuellement d'un dispositif de suivi-évaluation ni d'un référentiel pour intégrer les aléas climatiques dans les projets urbains, sociaux ou économiques. L'engagement de la société civile locale dans les dynamiques climatiques reste faible, malgré un contexte environnemental préoccupant.

IV. Évaluation de la maturité climatique de la commune

L'évaluation de la maturité climatique de Méthlaoui révèle une forte exposition aux aléas combinés du climat et de la pression minière, dans un contexte de gouvernance institutionnelle encore peu structurée. Les capacités techniques existent partiellement mais ne sont pas mobilisées dans une approche intégrée. Les enjeux sociaux sont présents mais peu institutionnalisés.

A. VULNÉRABILITÉ ET EXPOSITION AUX ALÉAS CLIMATIQUES **SCORE : 3** → Élevé

La commune est confrontée à des vagues de chaleur intenses, à des inondations urbaines soudaines en période de fortes pluies, à une pollution environnementale chronique (air, sols, eau) liée à l'activité minière, ainsi qu'à une pression croissante sur les ressources hydriques. Ces risques affectent directement la santé des populations, les infrastructures, et la viabilité économique locale.

B. CAPACITÉS LOCALES D'ADAPTATION **SCORE : 1** → Faible

Les capacités techniques internes sont limitées et dispersées. Il n'existe pas de personnel spécifiquement affecté aux questions climatiques, et les actions restent ponctuelles. L'absence de formation ciblée et de moyens dédiés freine la mise en œuvre d'une stratégie locale d'adaptation.

C. GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET INTÉGRATION CLIMATIQUE **SCORE : 1** → Faible

La gouvernance environnementale repose sur des initiatives isolées. Aucun plan climat, ni dispositif de planification territoriale sensible au climat n'a été élaboré. Les services municipaux fonctionnent en silos, sans coordination ni outils d'intégration.

D. PARTENARIATS ET COORDINATION MULTI-ACTEURS **SCORE : 1** → Faible

Les partenariats existants sont ponctuels et centrés sur des services spécifiques (assainissement, énergie). Aucune instance de coordination n'est active, et la collaboration intersectorielle est quasi inexistante. La société civile locale est peu mobilisée.

E. GENRE, INCLUSION SOCIALE ET ÉQUITÉ **SCORE : 1** → Faible

Les femmes et les jeunes, bien que fortement exposés aux impacts sanitaires et économiques des crises environnementales, ne sont pas ciblés dans les projets ou politiques locales. Il n'existe aucun dispositif de participation ou de soutien différencié.

F. OUTILS ET INSTRUMENTS DISPONIBLES **SCORE : 1** → Faible

La commune dispose de quelques outils basiques, tels que des plans de réhabilitation des réseaux d'assainissement ou des données techniques ponctuelles, mais ne possède ni base de données climatique, ni système de suivi des aléas, ni cartographie des vulnérabilités.

G. SYNTHÈSE DES SCORES – MÉTLAOUI

| Dimension évaluée | Score (sur 3) |
|--|---------------|
| Vulnérabilité et exposition aux aléas | 3 |
| Capacités locales d'adaptation | 1 |
| Gouvernance institutionnelle et intégration climatique | 1 |
| Partenariats et coordination multi-acteurs | 1 |
| Genre, inclusion sociale et équité | 1 |
| Outils et instruments disponibles | 1 |
| Indice de Risque (IR) | 3 |
| Indice de Capacité d'Adaptation (ICA) | 1.0 |
| Indice de Maturité Climatique (%) | 25 % |

Tableau 2 : Maturité climatique - Métlaouil

Avec un indice de maturité climatique de 25 %, Méthlaoui fait face à une combinaison critique d'aléas climatiques et de pressions anthropiques, avec des moyens institutionnels et sociaux encore insuffisants pour y répondre de manière structurée.

V. Enjeux spécifiques de genre et inclusion face aux changements climatiques

Les femmes et les jeunes de Méthlaoui sont particulièrement exposés aux impacts du changement climatique et de la pollution industrielle. Les femmes assument une part importante des soins familiaux dans un environnement dégradé, sans appui ciblé. Les jeunes sont confrontés à une marginalisation sociale et économique, dans un contexte de chômage élevé et de crise environnementale. La commune ne dispose ni d'instances, ni d'outils de participation sensible au genre. Aucun programme ne vise à renforcer leur résilience face aux aléas.

La Chaîne d'impacts et vulnérabilités climatiques (CRVA) met en évidence des vulnérabilités multiples à Méthlaoui : stress thermique, pollution, inondations urbaines, dégradation des infrastructures. Ces vulnérabilités sont en partie prises en compte dans les besoins exprimés, notamment en matière de gestion des services urbains et de planification. Toutefois, l'approche reste largement sectorielle et technique. Les dimensions sociales, en particulier l'intégration du genre, de la jeunesse et des quartiers les plus affectés, sont peu présentes dans la réponse locale. De même, l'absence de coordination institutionnelle limite la mise en œuvre d'une action territoriale cohérente.

Vulnérabilités par Zone Territoriale

Analyse spatiale des risques climatiques selon les caractéristiques de chaque zone de la commune vallonnaise



VI. Cartographie des acteurs institutionnels de la commune

La cartographie des acteurs institutionnels impliqués dans l'adaptation aux changements climatiques vise à rendre lisible l'écosystème de gouvernance climatique de la commune de Méthlaoui. Elle permet d'identifier les parties prenantes mobilisées, de préciser leurs niveaux d'intervention (local, régional, national) et d'apprécier la nature et le degré de leur implication dans l'action climatique locale.

Cette analyse repose principalement sur les réponses au questionnaire renseigné par la commune, complétées par les contributions des partenaires institutionnels recueillies lors des ateliers de type Sensemaking. Les acteurs sont présentés par grandes catégories, afin de faciliter la compréhension des dynamiques de coordination, d'identifier les complémentarités existantes, ainsi que les marges d'amélioration.

La commune de Méthlaoui dispose de plusieurs services techniques impliqués dans l'adaptation aux changements climatiques, notamment les services de l'Environnement, de l'Urbanisme et Planification Urbaine, ainsi que des Travaux Publics et Infrastructures, qui constituent une base opérationnelle pour la gestion territoriale, la planification urbaine et la résilience des infrastructures. Des services complémentaires, tels que les Espaces Verts, l'Éclairage Public et Énergie, la Gestion des Catastrophes et la Propreté, contribuent également aux actions liées à l'amélioration du cadre de vie et à la réduction de la vulnérabilité climatique.

La diversité des services mobilisés traduit une organisation communale relativement structurée. Toutefois, l'absence d'une cellule climat dédiée limite la coordination transversale et la planification stratégique à long terme de l'action climatique locale.

| Catégorie institutionnelle | Acteurs identifiés |
|--|--|
| Départements Municipaux Impliqués | Service des Travaux Publics et Infrastructures, Service de l'Urbanisme et Planification Urbaine, Police Environnementale, Sous-direction de la Propreté |
| Services du Gouvernorat | Arrondissement des affaires communales |
| Directions Régionales Sectorielles | Direction Régionale de l'Agriculture (CRDA), Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire, Service de Gestion des Risques et de la Protection Civile |
| Structures Ministérielles | Ministère de l'Équipement et de l'Habitat (DGAT, AFH) |
| Agences Déconcentrées Actives | Agence Nationale de Gestion des Déchets ANGED, Office National de l'Assainissement ONAS |
| Institutions de Recherche et Universités | (Non mentionné) |

Tableau 3 : Acteurs de la gouvernance climatique locale à Méthlaoui

Analyse de la cartographie des acteurs

La cartographie des acteurs institutionnels impliqués dans l'adaptation aux changements climatiques met en évidence un écosystème de gouvernance modérément connecté au niveau de la commune de Méthlaoui, avec la mobilisation d'acteurs à différentes échelles, mais de manière encore partiellement structurée.

Au niveau communal, l'implication de plusieurs services techniques traduit une capacité opérationnelle significative pour intégrer les enjeux climatiques dans la gestion urbaine, les infrastructures et les services municipaux.

Cette organisation interne constitue un atout pour la mise en œuvre d'actions d'adaptation. Néanmoins, l'absence d'un dispositif transversal dédié au climat limite encore la coordination interservices et la structuration d'une vision stratégique intégrée.

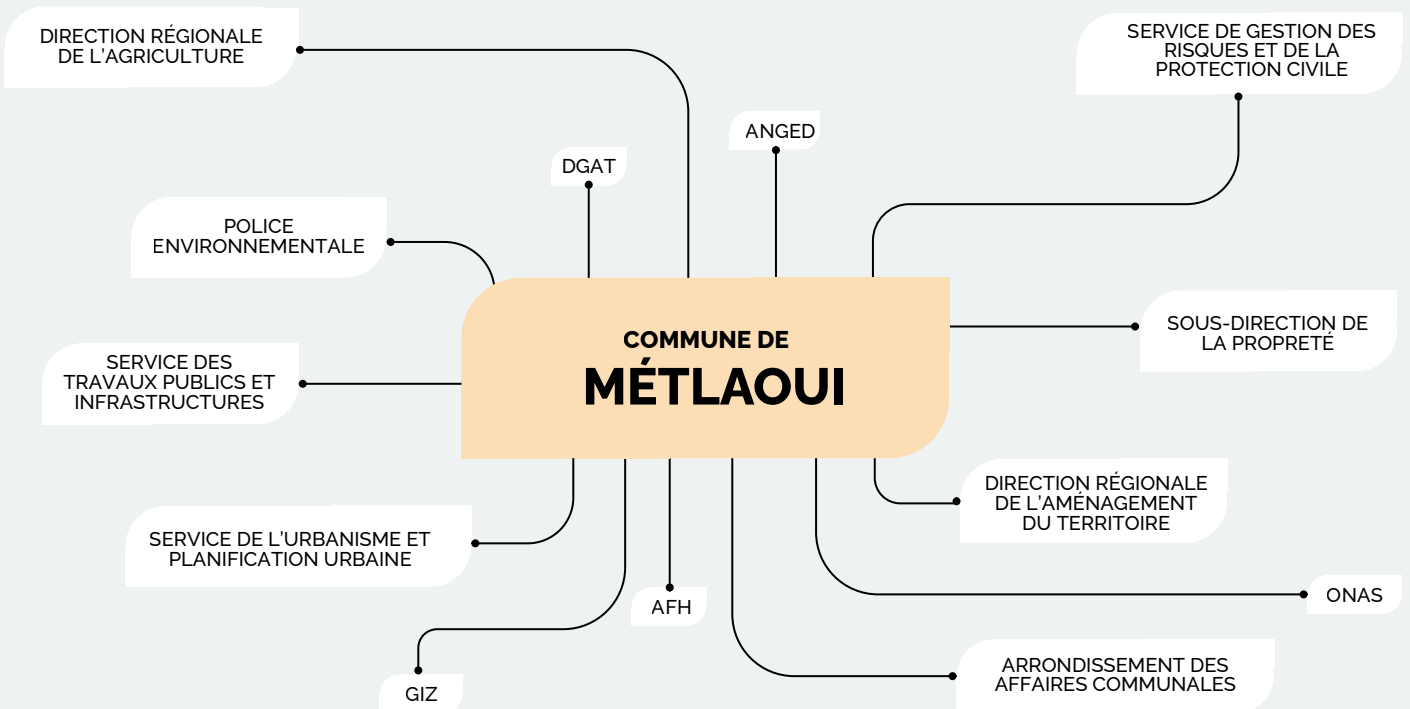
Les relations avec les services du gouvernorat et les directions régionales sectorielles sont présentes, notamment autour des thématiques de l'environnement, de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et de la gestion des risques, traduisant une coopération verticale existante mais essentiellement sectorielle et souvent mobilisée dans le cadre de projets spécifiques.

À l'échelle nationale, la commune bénéficie de relations avec plusieurs structures ministérielles et agences techniques, ce qui traduit un certain niveau d'intégration aux dispositifs nationaux d'appui, en particulier dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, de l'assainissement et de la gestion des risques. Ces partenariats constituent un levier important pour l'accès à l'expertise et aux ressources techniques, bien que leur mobilisation demeure largement dépendante de cadres de projets ponctuels.

Enfin, aucun partenariat structuré avec des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche n'est clairement mentionné, ce qui limite pour l'instant l'appui scientifique, le transfert de connaissances et le renforcement durable des compétences locales en matière d'adaptation climatique.

Dans l'ensemble, la commune de Méthlaoui présente un positionnement institutionnel globalement favorable pour l'adaptation aux changements climatiques, caractérisé par une mobilisation multi-niveaux existante et une organisation communale relativement structurée. Le principal enjeu réside désormais dans le renforcement de la coordination transversale, la formalisation des partenariats et la pérennisation des mécanismes de gouvernance afin d'améliorer la cohérence, l'efficacité et l'impact à long terme de l'action climatique locale.

Environnement institutionnel - Commune de Méthlaoui



VII. Cartographie des OSC locales

La cartographie des organisations de la société civile (OSC) permet d'analyser le rôle des acteurs associatifs locaux dans la réponse aux enjeux climatiques et dans le renforcement de la résilience territoriale. Elle vise à apprécier le niveau de structuration du tissu associatif, la nature des actions menées, les capacités organisationnelles et techniques disponibles, ainsi que les dynamiques de coopération avec les acteurs institutionnels.

Cette analyse s'appuie sur les résultats du diagnostic réalisé dans le cadre du projet ACICT, fondé sur l'exploitation de bases de données existantes, les réponses des associations à un formulaire structuré, ainsi qu'une revue documentaire approfondie.

Profil général de la société civile à Méthlaoui

Méthlaoui se distingue par un activisme associatif lié aux problématiques environnementales spécifiques à la région minière, telles que la pollution et la réhabilitation des sites dégradés. Certaines associations montrent une capacité d'organisation et un engagement marqué, menant des actions concrètes de restauration écologique et de sensibilisation.

Toutefois, ces efforts restent contraints par des ressources limitées, un contexte socio-économique difficile et des relations parfois conflictuelles avec les autorités locales, ce qui complique la mise en place de partenariats durables. L'impact sur les populations vulnérables, notamment celles vivant à proximité des zones minières, est mitigé : si certaines initiatives les ciblent, leur intégration reste partielle et peu systématique. Un travail renforcé de dialogue et de coopération est nécessaire pour consolider la société civile environnementale et amplifier son impact social.

Sur le plan territorial, Méthlaoui, au cœur de la région minière de Gafsa, est marquée par une dégradation environnementale importante due à l'exploitation minière, qui accentue la pollution et la dégradation des sols.

Typologie des OSC et domaines d'intervention

Le tissu associatif local de la commune de Méthlaoui est diversifié et regroupe des organisations intervenant dans plusieurs domaines d'activité. Les principales orientations identifiées concernent :

- L'environnement, notamment à travers des actions liées à la pollution, à la dégradation des milieux naturels et à la sensibilisation environnementale ;
- Le développement économique et social, incluant des initiatives d'appui communautaire ;
- La santé et l'action sociale ;
- La culture, le théâtre et le patrimoine ;
- L'éducation, la citoyenneté et la formation ;
- Des actions de volontariat et de protection civile.

Cette diversité témoigne d'un tissu associatif relativement riche, même si les initiatives environnementales occupent une place importante en raison des impacts directs de l'activité minière sur le territoire et les populations locales.

Capacités et dynamiques partenariales

Certaines OSC disposent d'une capacité d'organisation et d'un engagement marqué, leur permettant de conduire des actions concrètes de restauration écologique et de sensibilisation.

Cependant, la portée de ces initiatives reste limitée par des ressources restreintes et un contexte socio-économique difficile. Les relations parfois conflictuelles avec les autorités locales compliquent la mise en place de partenariats durables, réduisant les possibilités de coordination et de mise à l'échelle des actions.

VIII. Inventaire des outils de planification

L'analyse des instruments et outils de planification mobilisés par la commune de Métlaoui met en évidence un arsenal encore limité, centré principalement sur la planification spatiale et la gestion environnementale, en cohérence avec les vulnérabilités climatiques signalées au niveau local. L'analyse met en évidence la hausse des températures et le manque d'eau potable. Elle souligne également l'occurrence d'inondations catastrophiques (comme celles de 2018), liées à l'intensité des pluies, à la traversée de la ville par des oueds et à la présence de terrils (résidus miniers).

Le Plan d'Aménagement Urbain (PAU) constitue l'outil central de planification spatiale de la commune. Le rapport indique que Métlaoui dispose d'un PAU datant de 2000, en cours de révision depuis dix ans, avec une relance de l'appel d'offres. Cet outil représente un levier important pour organiser l'occupation du sol, encadrer l'urbanisation et mieux intégrer, à terme, les contraintes liées aux risques climatiques, notamment les zones exposées aux inondations.

Sur le plan environnemental, la commune prévoit un Plan Communal de Gestion des Déchets (PCGD), avec un appel d'offres en cours. Cet outil constitue une base utile pour structurer la gestion locale des déchets, dans un contexte urbain marqué par des pressions fortes sur le cadre de vie.

En revanche, le rapport ne mentionne pas, pour Métlaoui, d'autres outils de planification locale tels qu'un Plan de Développement Local (PDL), un Agenda 21 ou un Plan climat local. L'absence de ces instruments limite la capacité de la commune à disposer d'un cadre plus complet de programmation et de pilotage des actions d'adaptation.

Dans l'ensemble, les outils disponibles à Métlaoui — notamment le PAU (2000) en cours de révision et le PCGD en cours de procédure — constituent une base de planification importante, mais encore insuffisante pour structurer une stratégie d'adaptation climatique pleinement intégrée et durable

| Impacts du changement climatique signalés au niveau de la commune | Outils de planification économique et spatiale | Outils de planification environnementale et CC |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Accentuation de la dégradation du cadre de vie sous l'effet des changements climatiques dans une ville minière subissant déjà une pollution liée à la présence de l'activité minière installée au sein du périmètre urbain (Titre foncier 393-391 : Domaine privé de l'Etat mis à la disposition de la CPG). • Hausse des températures, manque d'eau potable. • Inondations catastrophiques (comme celles de 2018) liées à la violence des pluies (extrêmes climatiques), au site de la ville traversée par des oueds et à la présence des terrils (accumulation de résidus miniers). • Exode rural à partir des zones d'activité agropastorale, fortement affectées par une sécheresse récurrente aggravée par le changement climatique (Rich Enaam et Oued Shili), entraînant notamment la fermeture d'écoles. | <ul style="list-style-type: none"> • PAU datant de 2000 en cours de révision depuis 10 ans (relance de l'appel d'offres) | <ul style="list-style-type: none"> • PCGD appel d'offres en cours |

Tableau 4 : Synthèse des outils de planification à la commune de Métlaoui

IX. Besoins en renforcement des capacités climatiques

Les besoins identifiés par la commune sont nombreux :

- Formation des agents municipaux sur les enjeux climatiques en milieu rural,
- Renforcement des capacités en planification territoriale,
- Intégration du climat dans les projets de développement agricole et de voirie,
- Accompagnement à la gestion de projet et à la mobilisation des financements.

La commune exprime également un besoin en sensibilisation des habitants, en particulier dans les zones rurales éloignées.

X. Besoins en outils et instruments d'action climatique

Les besoins prioritaires en outils comprennent :

- Des grilles de diagnostic participatif pour identifier les vulnérabilités locales ;
- Des outils cartographiques simples pour repérer les zones érosives, les terrains agricoles à risque et les axes de ruissellement ;
- Des indicateurs de suivi des effets climatiques sur les cultures, les ressources en eau et les infrastructures ;
- Des supports de sensibilisation pour mobiliser les acteurs locaux et intégrer le changement climatique dans les pratiques communautaires.

XI. Recommandations stratégiques pour l'adaptation climatique

1- RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ AUX INONDATIONS URBAINES ET SÉCURISATION DES ZONES EXPOSÉES

Compte tenu des inondations catastrophiques enregistrées (notamment en 2018), liées à la violence des pluies, à la traversée de la ville par des oueds et à la présence de terrils, il est recommandé de :

- Prioriser un plan de gestion du risque d'inondation, incluant l'identification des zones critiques, la sécurisation des points noirs et l'entretien régulier des ouvrages et couloirs d'écoulement.
- Intégrer strictement le risque inondation dans la révision du PAU, en limitant l'urbanisation dans les zones exposées, en protégeant les couloirs naturels d'écoulement et en renforçant les exigences de résilience pour les projets urbains.
- Mettre en place des procédures municipales de préparation et de réponse, en coordination avec la Protection civile, afin d'améliorer l'alerte, l'organisation des interventions et la communication en période d'événements extrêmes.

2- AMÉLIORATION DE LA GESTION DE L'EAU ET SÉCURISATION DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

Compte tenu du manque d'eau potable et de la pression hydrique croissante dans un contexte aride, il est recommandé de :

- Renforcer la gestion de la demande en eau au niveau communal, en ciblant les usages municipaux et les secteurs les plus exposés, et en soutenant les pratiques d'économie d'eau.
- Structurer une coordination technique avec les acteurs compétents (notamment ONAS et services régionaux) afin de mieux anticiper les tensions, renforcer la fiabilité des réseaux et réduire les impacts sur la qualité de vie.
- Développer des actions de sensibilisation adaptées pour limiter les gaspillages et renforcer l'appropriation locale des enjeux hydriques, en particulier dans les quartiers les plus vulnérables.

3- AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE ET RÉDUCTION DES PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES DANS UNE VILLE MINIÈRE

Au regard de l'accumulation des pressions climatiques et anthropiques (pollution, dégradation des sols, chaleur extrême) dans un territoire urbain minier, il est recommandé de :

- Renforcer la gestion des déchets et la propreté urbaine à travers l'opérationnalisation rapide du PCGD (appel d'offres en cours), en priorisant les zones les plus affectées et les espaces à forte densité.
- Déployer des actions de réduction du stress thermique, par des aménagements simples et ciblés (ombrage, végétalisation adaptée, amélioration du confort des espaces publics), afin de limiter les impacts sanitaires et sociaux des vagues de chaleur.
- Renforcer les partenariats avec les acteurs techniques compétents pour mieux articuler action environnementale et santé publique dans un contexte marqué par des risques chroniques.

4- DÉVELOPPEMENT ET DÉPLOIEMENT D'OUTILS ET INSTRUMENTS OPÉRATIONNELS POUR LA PLANIFICATION, L'ALERTE ET LA GESTION DE CRISE

Compte tenu de l'absence de stratégie locale d'adaptation et de la gestion encore sectorielle des enjeux climatiques, il est recommandé de :

- Mettre en place une cellule climat communale (même à effectif réduit), chargée d'assurer la coordination interservices, de suivre les actions en cours et de structurer une trajectoire progressive de résilience.
- Organiser un cadre de concertation régulier associant commune, services régionaux, ONAS, ANME, Protection civile et société civile afin d'améliorer la cohérence des interventions, clarifier les rôles et mobiliser les ressources disponibles.
- Élaborer une feuille de route d'adaptation priorisée, centrée sur les risques dominants (inondations, chaleur, eau, cadre de vie), avec un calendrier réaliste et des responsabilités identifiées.

5- RENFORCEMENT DES CAPACITÉS, OUTILS DE DÉCISION ET INCLUSION SOCIALE

Étant donné le faible niveau de capacités dédiées et l'absence d'outils opérationnels, il est recommandé de :

- Renforcer les compétences des équipes municipales en matière de planification territoriale sensible au climat, de gestion des risques et de montage de projets, y compris la mobilisation de financements.
- Développer un outillage simple et adapté, incluant des grilles de diagnostic participatif, une cartographie des vulnérabilités (inondations, zones exposées à la chaleur, quartiers affectés), et un système élémentaire de suivi des actions.
- Renforcer l'intégration des femmes, des jeunes et des quartiers exposés dans les démarches participatives locales, afin de prendre en compte les impacts différenciés et renforcer l'acceptabilité des mesures d'adaptation.

XII. Création d'une Cellule climat communale

La création d'une cellule climat au sein des communes s'inscrit dans une logique de renforcement de la gouvernance climatique locale et d'intégration des enjeux climatiques dans la planification et la gestion communales. Ce dispositif vise à structurer, de manière permanente, la coordination entre les services municipaux, les administrations régionales et locales concernées, les organisations professionnelles ainsi que la société civile. Il permet d'appuyer l'élaboration du diagnostic climatique local, la préparation d'un plan d'action climat, l'accompagnement des projets d'atténuation et d'adaptation, le renforcement des capacités, la mobilisation des ressources techniques et financières, ainsi que la sensibilisation de la population, notamment des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, tout en veillant à intégrer l'approche genre et à assurer l'implication des femmes et des jeunes dans le travail de la cellule, ainsi que dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de ses activités.

La cellule se réunit régulièrement, au moins une fois tous les six mois, pour l'adoption d'un plan d'action annuel et la production de rapports périodiques. Elle peut également constituer des groupes de travail thématiques selon les priorités locales et mobiliser des expertises spécialisées lorsque nécessaire.

XIII. Programme de formation des acteurs institutionnels

Le renforcement des capacités constitue un levier central de l'action climatique locale. Les travaux réalisés dans le cadre du projet ACICT ont permis d'identifier un ensemble de besoins en matière de formation et d'appui, en lien avec les résultats du diagnostic de maturité climatique, les questionnaires renseignés par les communes partenaires et les exercices de priorisation menés lors des ateliers participatifs.

L'approche retenue repose sur un renforcement progressif des compétences des collectivités locales en matière de gouvernance climatique, tenant compte des niveaux de maturité constatés et des lacunes identifiées. L'analyse met en évidence des besoins de formation transversaux, communs à l'ensemble des communes partenaires, avec des niveaux de maîtrise variables selon les thématiques.

Le programme de formation est structuré autour de six volets principaux. Le premier concerne la gouvernance climatique locale et la coordination multi-acteurs. Il porte sur le renforcement des capacités institutionnelles des communes en matière d'organisation interne, de clarification des rôles, de coordination interservices et d'appropriation des cadres nationaux et internationaux de l'action climatique.

Le second volet concerne la planification territoriale et la gestion des risques climatiques. Il cible l'intégration du changement climatique dans les outils de planification locale, le développement de diagnostics territoriaux sensibles au climat et à l'inclusion, ainsi que l'amélioration des capacités d'anticipation et de gestion des aléas climatiques.

Un troisième volet porte sur la gestion financière et la mobilisation des financements climatiques. Le diagnostic met en évidence un faible niveau de maîtrise des mécanismes de financement, justifiant des actions de formation axées sur la budgétisation climatique, le montage de projets bancables et l'accès aux financements nationaux et internationaux.

Le programme inclut également un volet relatif aux services publics climato-résilients, visant à renforcer la capacité des communes à diagnostiquer la vulnérabilité des infrastructures et à intégrer des solutions techniques adaptées dans des domaines clés tels que l'eau, les déchets, l'énergie, la voirie et les espaces verts.

Les actions de formation intègrent par ailleurs un volet dédié à la sensibilisation, à la communication et à la participation citoyenne, afin de renforcer l'implication des acteurs locaux, des organisations de la société civile et des groupes vulnérables dans l'action climatique locale.

Enfin, un dernier volet est consacré au suivi-évaluation et à l'innovation territoriale. Il vise à doter les communes d'outils et de méthodes permettant de suivre la mise en œuvre des actions climatiques, d'en mesurer les impacts et de capitaliser les expériences menées.

La priorisation des activités de formation repose sur une approche progressive, tenant compte des niveaux de maturité identifiés et de la nécessité de consolider en priorité les fondements institutionnels et de planification.

Dans l'ensemble, ce programme de formation vise à accompagner une montée en compétences progressive des collectivités, en cohérence avec les niveaux de maturité constatés et les priorités identifiées en matière de gouvernance climatique.

| Volet | Module |
|---|---|
| Gouvernance climatique et coordination multi-acteurs | <ul style="list-style-type: none"> 1- Gouvernance climatique et application des référentiels nationaux 2- Coordination multi-acteurs et mobilisation des partenariats pour la gouvernance climatique locale |
| Planification territoriale & gestion des risques | <ul style="list-style-type: none"> 1- Introduction à la planification territoriale résiliente 2- Outils de diagnostic et analyse spatiale des vulnérabilités 3- Intégration des risques climatiques dans les documents de planification 4- Élaboration et mise en œuvre de plans de gestion de crise à l'échelle locale 5- Simulation et scénarisation de la résilience territoriale face aux événements extrêmes 6- Genre, inclusion sociale et adaptation climatique 7- Communication et sensibilisation pour la culture du risque |
| Gestion financière & mobilisation des financements | <ul style="list-style-type: none"> 1- Mobilisation des financements nationaux et internationaux 2- Gestion budgétaire sensible au climat 3- Partenariats public-privé et financements innovants 4- Suivi, redevabilité et performance financière |
| Services publics climato-résilients (eau, déchets, voirie, énergie, espaces verts) | <ul style="list-style-type: none"> 1- Diagnostic technique et spatial des vulnérabilités des services publics 2- Normes climato-résilientes pour les services publics 3- Planification, suivi et reporting de la résilience des services publics |
| Sensibilisation et services à la population | <ul style="list-style-type: none"> 1- Communication et sensibilisation grand public aux risques climatiques 2- Adaptation et amélioration des services de proximité en contexte climatique 3- Participation citoyenne et co-construction des services |
| Suivi-évaluation et innovation territoriale | <ul style="list-style-type: none"> 1- Initiation aux indicateurs climat et inclusion 2- Tableaux de bord de suivi-évaluation 3- Capitalisation et innovation locale |

Tableau 5 : Plan de formation des acteurs institutionnels locaux

Après la tenue des focus groups, la priorisation des modules de formation a déjà été établie en fonction des besoins spécifiques des communes. Un score (ou un poids) a été attribué à chaque module selon le niveau de priorité identifié lors des focus groups. Ce planning correspond ainsi à la formation planifiée pour les acteurs locaux.

| Thématique | Module | Contenu | V. horaire |
|---|---|--|----------------|
| Gouvernance climatique et coordination multi-acteurs | Gouvernance climatique et application des référentiels nationaux | Cadre conceptuel et institutionnel : présentation des enjeux climatiques et du rôle des communes dans la gouvernance climatique | 2j (12 heures) |
| | | Panorama des référentiels nationaux : Stratégie nationale climat, Plan national d'adaptation, CDN, loi 2018-29 sur les collectivités locales et textes complémentaires | |
| | | Obligations et opportunités pour les communes : financement, partenariats, reporting et intégration dans les plans de développement | |
| | | Méthodologie d'application locale : analyse des écarts, mise en cohérence avec le Plan de Développement Communal, priorisation des actions | |
| | | Cas pratiques appliqués sur des exemples de communes | |
| | Coordination multi-acteurs et mobilisation des partenariats pour la gouvernance climatique locale | Fondements de la gouvernance multi-acteurs : principes, avantages, limites et expériences locales | 3j (18 heures) |
| | | Fondements de la gouvernance multi-acteurs : principes, avantages, limites et expériences locales | |
| | | Conception d'un dispositif de coordination : structures, rôles, responsabilités, outils de suivi et de redevabilité | |
| | | Techniques d'animation et de facilitation : outils participatifs, gestion des conflits, inclusion des groupes vulnérables | |
| | | Mobilisation et partenariats : stratégies de plaidoyer, communication efficace, négociation avec acteurs économiques, RSE et PPP | |
| | | Ateliers pratiques : simulation de la mise en place d'une instance de concertation locale et étude de cas de mobilisation multi-acteurs pour un projet communal de résilience climatique | |
| | Introduction à la planification territoriale résiliente | Bases conceptuelles de la résilience territoriale | 2j (12 heures) |
| | | Urbanisme climatique | |
| | | Outils de planification locale appliqués à la résilience | |
| Outils de diagnostic et analyse spatiale des vulnérabilités | Introduction aux SIG et à la cartographie des risques climatiques | 3j (18 heures) | |
| | Utilisation des indicateurs spatialisés pour mesurer les vulnérabilités | | |
| | Méthodologies d'analyse des vulnérabilités territoriales | | |
| | Exercices pratiques de production de cartes de risques | | |

Tableau 6 : Planning de formation des acteurs locaux 2025

MODULE 1: GOUVERNANCE CLIMATIQUE ET COORDINATION MULTI-ACTEURS

| | Objectifs pédagogiques précis | Volume horaire | Méthodologie pédagogique | Outils d'évaluation | Prérequis | Besoins logistiques |
|--|--|----------------|---|---|--|---|
| Gouvernance climatique et application des référentiels nationaux | Comprendre et appliquer les référentiels et politiques nationales en matière de climat et de résilience, obtenir la capacité de les mobiliser de façon opérationnelle pour renforcer la gouvernance locale, et améliorer la planification communale et contribuer activement à la cohérence entre engagements nationaux et actions locales | 2 jours | Cadre conceptuel et institutionnel : présentation des enjeux climatiques et du rôle des communes dans la gouvernance climatique | Évaluation par cas pratiques et exercices, évaluation pré et post formation | Connaissances générales en gestion communale et planification territoriale. Familiarité avec les bases de la gouvernance locale (Code des collectivités locales) | Salle équipée (vidéoprojecteur, paperboard, connexion internet), supports de formation imprimés, documentation nationale de référence, matériel pour travaux de groupe (post-it, panneaux, marqueurs) |
| Coordination multi-acteurs et mobilisation des partenariats pour la gouvernance climatique locale | Concevoir et animer des dispositifs de coordination multi-acteurs à l'échelle locale et mobiliser efficacement les acteurs institutionnels, économiques et sociaux autour de projets communaux sensibles au climat | 3 jours | Exposés participatifs, ateliers pratiques, études de cas contextualisées, jeux de rôle (négociation, concertation), restitution en plénière | Validation par exercices pratiques, évaluation pré et post formation | Connaissances de base en planification communale et sensibilisation aux enjeux climatiques | Salle équipée, projecteur, matériel de conception graphique, supports imprimés et numériques |

MODULE 2: PLANIFICATION TERRITORIALE & GESTION DES RISQUES

| Formation | Objectifs pédagogiques précis | Volume horaire | Méthodologie pédagogique | Outils d'évaluation | Prérequis | Besoins logistiques |
|--|--|----------------|--|--|--|--|
| Introduction à la planification territoriale résiliente | Analyser les vulnérabilités territoriales à travers l'utilisation des SIG et d'outils de diagnostic spatial ; intégrer les aléas climatiques dans les documents de planification (PAU, PDC, schémas d'aménagement) ; concevoir des projets d'urbanisme prenant en compte les zones tampons naturelles et appliquer les principes d'urbanisme résilient ; évaluer la durabilité et la résilience des choix d'aménagement selon différents scénarios climatiques | 2 jours | Exposés interactifs, études de cas, échanges guidés avec mise en pratique | Évaluation des compétences techniques par exercices, évaluation pré et post formation | Connaissances générales en gestion municipale | Salle équipée, projecteur, matériel de conception graphique, supports imprimés et numériques |
| Outils de diagnostic et analyse spatiale des vulnérabilités | Mobiliser les outils SIG pour cartographier les risques climatiques, interpréter des données spatiales complexes et intégrer ces résultats dans les documents de planification. Ils auront également acquis la capacité d'identifier les zones les plus exposées et de prioriser les actions d'adaptation | 3 jours | Travaux pratiques SIG, études de cas communales et restitution des résultats | <ul style="list-style-type: none"> Fiche d'évaluation avant/après Évaluation de propositions simulées Fiche de satisfaction | Connaissances de base en informatique et urbanisme | Salle équipée, ordinateurs avec logiciels SIG, connexion internet, supports imprimés |

XIV. Programme de formation des OSC locales

Le renforcement des capacités des organisations de la société civile constitue un axe structurant de l'action climatique inclusive portée par le projet ACICT. Le programme de formation dédié aux OSC a été conçu afin de répondre aux besoins identifiés auprès des associations locales, en particulier celles œuvrant auprès des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, dans un contexte marqué par l'intensification des impacts des changements climatiques.

Ce programme s'inscrit dans une approche globale visant à améliorer la compréhension des enjeux climatiques, à renforcer les capacités organisationnelles et techniques des associations, et à favoriser leur implication effective dans l'action climatique locale. Il repose sur une analyse préalable des besoins, réalisée à partir de données d'enquête et d'échanges avec les acteurs associatifs, et prend en compte les contraintes spécifiques auxquelles font face les OSC en matière de ressources, de structuration et de pérennité des actions.

1- OBJECTIFS ET ORIENTATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

Le programme de formation des OSC vise principalement à renforcer les compétences des associations dans plusieurs domaines clés, notamment la compréhension des concepts liés à l'adaptation aux changements climatiques et au développement durable, le montage et la gestion de projets associatifs climato-sensibles, la mobilisation de financements, ainsi que la gestion administrative et financière. Une attention particulière est accordée à l'intégration de l'approche genre et inclusion dans l'ensemble des modules, afin de renforcer la participation et le leadership des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés dans l'action climatique locale.

2- STRUCTURE DU PROGRAMME DE FORMATION

Le programme est structuré autour de cinq modules thématiques complémentaires, couvrant l'ensemble du cycle d'intervention associative. Ces modules portent respectivement sur

- L'adaptation aux changements climatiques et le développement durable ;
- Le montage et la gestion de projets associatifs à dimension climatique ;
- L'intégration du genre et de l'inclusion dans l'action associative climatique ;
- La mobilisation de fonds et le développement de partenariats ;
- La gestion administrative et financière des associations.

Cette structuration permet d'aborder de manière progressive et cohérente les différentes compétences nécessaires au renforcement de l'action associative climatique, en articulant les dimensions conceptuelles, organisationnelles et opérationnelles.

3- APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Le programme adopte une approche méthodologique participative et appliquée, combinant apports théoriques, études de cas, exercices pratiques et échanges d'expériences. Cette approche vise à favoriser l'appropriation des connaissances et leur mise en application concrète dans les pratiques associatives. Les recommandations méthodologiques mettent en avant l'importance d'un environnement de formation inclusif, sensible aux dynamiques de genre et adapté aux réalités socio-culturelles des participants.

Par ailleurs, le programme intègre des orientations spécifiques visant à assurer la pérennité des acquis, notamment à travers l'élaboration de plans d'action associatifs, la mise en réseau des participants et le développement de mécanismes d'apprentissage entre pairs.

4- SUIVI, ÉVALUATION ET CAPITALISATION

Un dispositif de suivi et d'évaluation accompagne la mise en œuvre du programme de formation des OSC. Celui-ci vise à mesurer non seulement l'acquisition des connaissances à court terme, mais également l'application effective des compétences acquises, la qualité des projets développés et la durabilité des actions menées par les associations. Les indicateurs retenus portent sur les résultats, les impacts et la durabilité, et mobilisent des outils variés tels que des enquêtes, des entretiens, des analyses documentaires et des observations de terrain.

Dans l'ensemble, le programme de formation des OSC constitue un levier structurant pour renforcer le rôle des organisations de la société civile dans l'action climatique locale. En combinant renforcement des capacités techniques, intégration du genre et de l'inclusion, et dispositifs de suivi et de capitalisation, il contribue à améliorer la qualité, la pertinence et la durabilité des initiatives portées par les associations, tout en favorisant leur articulation avec les dynamiques de gouvernance climatique locale.

| Module | Intitulé | Objectifs spécifiques | Thématiques principales | Durée | Modalités | Évaluation |
|-----------------|--|--|--|----------|---|---|
| Module 1 | Adaptation aux changements climatiques et développement durable | Comprendre les changements climatiques et leurs impacts locaux ; identifier les stratégies d'adaptation ; s'approprier les principes du développement durable ; connaître le cadre national et international | Changements climatiques ; impacts locaux ; stratégies d'adaptation et résilience ; solutions fondées sur la nature ; développement durable ; cadre national et international | 3 jours | Ateliers participatifs en présentiel, échanges d'expériences, exercices pratiques | Quiz de fin de module ; discussion de groupe ; plan d'action individuel |
| Module 2 | Montage et gestion de projets associatifs sur la thématique climatique | Maîtriser le cycle de vie d'un projet ; renforcer la planification stratégique ; élaborer une proposition de projet ; intégrer la dimension climatique ; utiliser des outils de suivi-évaluation | Planification stratégique ; cycle de projet ; cadre logique ; intégration climatique ; suivi-évaluation | 3 jours | Ateliers pratiques, travaux de groupe, études de cas | Exercice de rédaction d'une proposition ; auto-évaluation |
| Module 3 | Genre et inclusion dans l'action associative climatique | Comprendre les concepts de genre et inclusion ; analyser les vulnérabilités ; intégrer l'approche genre et inclusion dans les projets ; renforcer la participation des groupes vulnérables | Genre et inclusion ; inégalités et vulnérabilités ; participation significative ; leadership inclusif | 3 jours | Ateliers participatifs, études de cas, jeux de rôle | Audit genre d'un projet ; plan d'action inclusif |
| Module 4 | Mobilisation de fonds et partenariats | Identifier les sources de financement ; rédiger des demandes de financement ; développer des compétences de communication et plaidoyer ; créer des partenariats | Sources de financement ; fundraising ; communication ; plaidoyer ; partenariats | 1,5 jour | Ateliers pratiques, simulations, exercices | Pitch de projet ; simulation de négociation ; plan d'action fundraising |
| Module 5 | Gestion administrative et financière | Comprendre la bonne gouvernance ; maîtriser la gestion budgétaire et comptable ; rédiger des rapports financiers et narratifs | Gouvernance associative ; gestion budgétaire ; comptabilité simplifiée ; rapports | 1,5 jour | Ateliers pratiques, études de cas | Élaboration d'un budget ; analyse critique d'un rapport |

Une priorisation des modules de formation a été établie en fonction des besoins spécifiques des OSC. Un score (ou un poids) a été attribué à chaque module selon le niveau de priorité identifié. Ce planning correspond ainsi à la formation planifiée pour les OSC.

| Thématique | Module | Contenu | V. horaire |
|---|--|--|-------------------|
| Fondamentaux et vision globale. | Adaptation aux changements climatiques et développement durable. | Compréhension des changements climatiques et de leurs impacts locaux | 3j (18 heures) |
| | | Stratégies d'adaptation et de résilience communautaire | |
| | | Principes du développement durable et de l'écoresponsabilité | |
| | | Cadre national et international relatif aux changements climatiques | |
| Compétences en gestion et en leadership. | Genre et inclusion dans l'action associative climatique | Planification stratégique | 3j (18 heures) |
| | | Cycle de vie d'un projet associatif | |
| | | Élaboration d'une proposition de projet | |
| | | Intégration de la thématique climatique | |
| | Outils de suivi et d'évaluation des projets et activités | | |
| Genre et inclusion dans l'action associative climatique | Genre et inclusion dans l'action associative climatique | Compréhension des concepts de genre et d'inclusion | 3j (18 heures) |
| | | Analyse des inégalités de genre et des vulnérabilités face aux changements climatiques | |
| | | Intégration de l'approche genre et inclusion dans la planification et la mise en œuvre des activités | |
| | | Participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables | |

Tableau 8 : Planning de formation des OSC locales 2025

MODULE 1: ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

| Volume horaire | 18 heures (3 jours) |
|-----------------------------|---|
| Objectifs | Comprendre les concepts fondamentaux des changements climatiques et leurs impacts. Identifier les stratégies d'adaptation et de résilience. S'approprier les principes du développement durable et connaître le cadre national et international. |
| Contenu et activités | <p>Jour 1 : Comprendre les enjeux climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Introduction aux changements climatiques (causes, effets, projections). Discussion interactive sur les perceptions et expériences locales. • Après-midi : Impacts spécifiques des changements climatiques sur les communautés vulnérables (femmes, jeunes, agriculteurs, etc.). Exercice de cartographie des vulnérabilités. <p>Jour 2 : Stratégies et cadres d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Présentation des stratégies d'adaptation et de résilience. Présentation et exploration des solutions fondées sur la nature (SFN) à travers des exemples concrets. • Après-midi : Cadre national et international (politiques, accords, opportunités de financement). <p>Jour 3 : Mise en pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Les principes du développement durable et de l'écoresponsabilité. Rôle des associations et des citoyens dans l'adaptation. • Après-midi : Bilan et discussion interactive sur la mise en œuvre des stratégies d'adaptation à petite échelle. <p>Jour 4 : Mise en pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Consolidation des mesures d'adaptation et priorisation. Transformation de la mesure classée prioritaire en projet d'adaptation. • Après-midi : Restitution / échanges avec la salle / Consolidation. |

| | |
|--------------------------------------|--|
| Matériel pédagogique | Fiches thématiques (1.1 à 1.4) sur les causes et impacts du climat, les stratégies d'adaptation, le développement durable et le cadre national/international. |
| Outils de formation pratiques | <ul style="list-style-type: none"> - Exercice 1.1: Cartographie des impacts climatiques locaux : Les participants identifient les impacts des changements climatiques dans leur communauté et les ressources affectées. - Atelier 1.2: Brainstorming de solutions d'adaptation : En groupes, les participants proposent des solutions concrètes d'adaptation pour les problèmes identifiés, incluant des solutions fondées sur la nature (SFN). - Quiz 1.3: Vrai/Faux sur le climat : Évaluation des connaissances acquises sur les concepts clés. |
| Formulaire d'évaluation | Quiz de fin de module, discussion de groupe et plan d'action individuel. Fiche de satisfaction |

MODULE 2 : MONTAGE ET GESTION DE PROJETS ASSOCIATIFS SUR LA THÉMATIQUE CLIMATIQUE

| | |
|--------------------------------------|---|
| Volume horaire | 18 heures (3 jours) |
| Objectifs | Maîtriser le cycle de vie d'un projet associatif. Comprendre la planification stratégique. Acquérir des compétences en conception et élaboration de projets. Savoir intégrer la dimension climatique de manière transversale. |
| Contenu et activités | <p>Jour 1 : De la stratégie au projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Planification stratégique pour les associations : Analyse de l'environnement (interne/externe, SWOT). Définition de la mission, de la vision et des objectifs à long terme. La planification stratégique comme boussole pour l'action. • Après-midi : Passer de la stratégie à l'action concrète. Atelier : utiliser la méthode de l'arbre à problèmes et de l'arbre à solutions pour traduire un enjeu stratégique en objectifs de projet. <p>Jour 2 : Élaboration de la proposition</p> <p>Matin : Le cycle de vie d'un projet (conception, mise en œuvre, évaluation). Élaboration d'une proposition de projet (structure, contenu, cadre logique), en s'assurant de la pertinence climatique de chaque composante.</p> <p>Après-midi : Travail en sous-groupes sur la rédaction d'un cadre logique pour un projet type, avec une attention particulière aux indicateurs de résultats liés au climat.</p> <p>Jour 3 : Pilotage et suivi-évaluation</p> <p>Matin : Outils de gestion de projet (diagramme de Gantt, outils de suivi des activités).</p> <p>Après-midi : Introduction au suivi-évaluation (indicateurs, collecte de données, analyse). Outils de suivi des activités. Bilan des défis et des bonnes pratiques de gestion de projets.</p> |
| Matériel pédagogique | Fiches thématiques (2.1 à 2.5) sur la planification stratégique, le cycle de vie d'un projet, l'élaboration de propositions de projet, l'intégration climatique et le suivi-évaluation. |
| Outils de formation pratiques | <p>Exercice 2.1: Élaboration d'une matrice de cadre logique simplifiée et d'un arbre à solutions : Les participants construisent la logique d'intervention d'un projet fictif ou réel.</p> <p>Atelier 2.2: Analyse de cas de projets : étude de projets réussis et échoués, identification des facteurs clés de succès et des leçons apprises.</p> <p>Modèle 2.3: Canevas de proposition de projet et de rapport de suivi : Un modèle structuré pour guider les associations.</p> |
| Formulaire d'évaluation | Exercice de rédaction d'une section de proposition de projet et auto-évaluation. Fiche de satisfaction et fiche d'évaluation. |

MODULE 3: GENRE ET INCLUSION DANS L'ACTION ASSOCIATIVE CLIMATIQUE

| Volume horaire | 6 heures (1 jours) |
|--------------------------------------|--|
| Objectifs | Comprendre les concepts de genre et d'inclusion. Analyser les vulnérabilités face aux changements climatiques. Intégrer l'approche genre et inclusion dans la planification et la mise en œuvre des activités. |
| Contenu et activités | <p>Jour 1 : Comprendre les dynamiques d'inclusion Matin : Les bases de l'inclusion et de la diversité dans l'action associative. Identification des différents groupes sociaux souvent sous-représentés (femmes, jeunes, personnes en situation de handicap, etc.). Après-midi : Étude de cas pratiques : comment les impacts climatiques touchent différemment les communautés. Analyse des obstacles à la participation de certains groupes.</p> <p>Jour 2 : Outils pour des projets inclusifs Matin : Méthodes et outils pour intégrer l'approche genre et inclusion dans les projets et activités associatives (planification, budget, suivi). Après-midi : Stratégies pour assurer la participation active et équitable des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables. Exercices de facilitation inclusive.</p> <p>Jour 3 : Leadership et mobilisation Matin : Développer des compétences de plaidoyer et de communication inclusives. Comment parler du climat à des publics variés. Après-midi : Bilan et échanges sur les meilleures pratiques pour encourager le leadership au sein des groupes marginalisés et s'assurer que leur voix est entendue dans les initiatives climatiques.</p> |
| Matériel pédagogique | Fiches thématiques (3.1 à 4.4) sur les concepts clés de genre et d'inclusion, l'analyse des inégalités, l'intégration de l'approche inclusive et la participation significative. |
| Outils de formation pratiques | Exercice d'audit de projet, grille d'analyse des parties prenantes et jeux de rôle sur la facilitation inclusive. |
| Formulaire d'évaluation | Exercice d'audit genre d'un projet, grille d'analyse et plan d'action pour une approche inclusive. Fiche de satisfaction et fiche d'évaluation. |

XV. Création d'un Groupe de Leadership pour l'action climatique

La mise en place de groupes de leadership locaux constitue un pilier central de l'approche du projet ACICT pour renforcer l'adaptation et la résilience climatique à l'échelle territoriale. Ces groupes sont conçus comme des espaces structurés d'engagement citoyen, réunissant des femmes, des jeunes, ainsi que des personnes en situation de vulnérabilité, reconnus pour leur rôle actif ou leur potentiel d'influence au sein de leurs communautés.

La constitution de ces groupes repose sur un processus structuré de sélection, fondé sur un appel à candidatures lancé dans les communes partenaires. Les candidatures sont analysées selon des critères d'éligibilité et de sélection, notamment la résidence dans l'une des communes partenaires, l'engagement dans la vie publique locale, la motivation à s'investir dans l'action climatique, ainsi que la capacité à participer activement aux activités du programme. Une attention particulière est accordée à l'équilibre entre les sexes, à la représentation des jeunes et à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité.

Le processus de sélection se déroule en trois phases : une première étape de recevabilité et de vérification de l'éligibilité des dossiers, suivie d'une phase de tri et de présélection sur la base d'un barème de notation, puis d'une sélection finale appuyée par des entretiens (en présentiel ou à distance).

La décision finale est prise par un comité de sélection, et les participant.e.s retenu.e.s sont invité.e.s à signer un document d'engagement portant sur leur participation active aux activités du projet et leur contribution au dialogue local autour des enjeux climatiques.

À l'échelle locale, une fois constitué, le groupe de leadership est installé comme un dispositif de gouvernance inclusive et participative, avec pour mission de promouvoir la participation citoyenne, de contribuer à l'animation du dialogue autour des enjeux climatiques, de soutenir des initiatives citoyennes en matière d'adaptation et de résilience, et de jouer un rôle d'interface entre les populations locales, les organisations de la société civile, les communes et les autres acteurs institutionnels.

Au niveau de la commune de Méthlaoui, la mise en place et l'opérationnalisation du groupe de leadership se sont appuyées sur un processus progressif de concertation et de renforcement des capacités, mené en étroite coordination avec la municipalité, notamment le Secrétaire Général et le point focal du programme ACICT.

| Méthlaoui | Hommes | Femmes | | | Total |
|--|---------|---------|---------|------------|-------|
| | <35 ans | <35 ans | ≥35 ans | Sous-total | |
| Répartition des membres des groupes de leadership en action climatique | 4 | 15 | 13 | 28 | 32 |
| Répartition des membres (sans emploi) des groupes de leadership en action climatique | 2 | 10 | 9 | 9 | 21 |

Tableau 9 : Répartition des membres du groupe de leadership

1- PROGRAMME DE FORMATION DU GROUPE DE LEADERSHIP

Le programme d'accompagnement en leadership mis en œuvre dans le cadre du projet ACICT s'inscrit dans une démarche structurée de renforcement des capacités des groupes de leadership locaux. Il vise à doter les participant.e.s des connaissances, compétences et outils nécessaires pour exercer un leadership actif, inclusif et engagé en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques à l'échelle locale.

Le programme est conçu sur la base d'une approche fondée sur les droits humains, l'égalité entre les femmes et les hommes et l'inclusion sociale. Il intègre de manière transversale les enjeux de genre, de jeunesse et de vulnérabilité, tout en tenant compte des contextes socio-économiques et culturels propres aux territoires partenaires. La méthodologie adoptée combine des apports théoriques, des échanges d'expériences et des exercices pratiques, favorisant l'appropriation progressive des contenus et leur mise en application dans les dynamiques locales.

Le programme de formation est structuré autour d'un ensemble de thématiques prioritaires, abordées à travers des ateliers organisés sur la période 2025–2028. Ces thématiques couvrent notamment l'analyse genre et l'égalité entre les femmes et les hommes, l'adaptation et la résilience aux changements climatiques et la protection de la biodiversité, l'approche participative sensible au climat et à l'inclusion sociale, la communication inclusive, la gestion de conflits et la médiation, ainsi que le leadership transformationnel. Le programme inclut également des modules dédiés à l'identification, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives citoyennes locales, ainsi qu'au plaidoyer en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques.

L'accompagnement des groupes de leadership ne se limite pas à la formation. Il comprend un appui continu à la conception et à la mise en œuvre d'initiatives citoyennes locales, considérées comme des leviers concrets pour traduire les apprentissages en actions et renforcer l'impact du leadership individuel et collectif. Ces initiatives visent à améliorer l'adaptation et la résilience aux changements climatiques, à promouvoir l'égalité de genre et l'inclusion sociale, et à renforcer les partenariats entre les acteurs locaux.

Un dispositif de suivi et d'évaluation accompagne la mise en œuvre du programme de formation des groupes de leadership. Il repose sur une combinaison d'approches quantitatives et qualitatives, permettant de mesurer la participation, l'acquisition des compétences, ainsi que les changements induits aux niveaux individuel, collectif, institutionnel et communautaire. L'approche du changement la plus significative est mobilisée afin de documenter les transformations perçues par les participant.e.s et de capitaliser les expériences issues du programme.

Le programme de formation du Groupe de leadership constitue un cadre structuré de renforcement des capacités, visant à soutenir un leadership citoyen inclusif et la mise en œuvre d'initiatives locales en faveur de l'adaptation climatique. Le tableau ci-dessous synthétise l'architecture du programme, en présentant les thématiques, les modules de formation, le volume horaire et les modalités de mise en œuvre.

| Thématique | Module de formation | Volume horaire | Commentaires |
|---|--|----------------|--------------|
| Base conceptuelle : Genre, inclusion et approche participative dans l'action climatique | L'analyse genre et l'égalité entre les femmes et les hommes | 3h /groupe | |
| | L'adaptation et la résilience aux changements climatiques | 3h/groupe | |
| | L'approche participative sensible à l'adaptation climatique, à l'égalité entre les sexes, et à la promotion de la jeunesse et de l'inclusion sociale | 3h/groupe | |
| | Les enjeux liés à la protection de la biodiversité (les solutions fondées sur la nature (SFN)) | 3h/ groupe | |
| Intelligence collective : compétences et outils transversales | La communication inclusive | | Année 3 |
| | Le leadership transformationnel | | Année 3 |
| | La gestion de conflits et la médiation | | Année 3 |
| Action / Impact : Mécanismes d'opérationnalisation et plaidoyer en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques | L'identification et l'élaboration d'initiatives citoyennes dans les domaines de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques | | Année 3 |
| | Le plaidoyer en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques | | Année 3 |

Tableau 10 : Programme de formation du Groupe de leadership

MODULE DE FORMATION : « BASE CONCEPTUELLE : GENRE, INCLUSION ET APPROCHE PARTICIPATIVE DANS L'ACTION CLIMATIQUE »

| Formation | Objectifs pédagogiques précis | Volume horaire | Méthodologie pédagogique | Outils d'évaluation |
|--|---|-----------------------|---|--|
| L'analyse genre et l'égalité entre les femmes et les hommes | <ul style="list-style-type: none"> - Familiariser les participant.e.s aux concepts du genre et de l'inclusion ; - Renforcer les capacités des participant.e.s à cerner les inégalités entre les femmes et les hommes et les facteurs d'exclusion des populations vulnérables ; - Renforcer les capacités des participant.e.s en matière de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et d'inclusion ; - Encourager les participant.e.s à adopter le genre et l'inclusion dans l'action climatique | 4,5 js (3h/groupe) | <p>La méthodologie à adopter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'adossera également à une approche basée sur l'équité, en mettant particulièrement l'accent sur les groupes des personnes en situation de vulnérabilité, sur les droits humains et l'approche genre - s'appuiera sur des informations théoriques, d'une part, et des exemples puisés dans la littérature ayant trait au genre, à l'inclusion sociale et à l'adaptation et à la résilience aux changements climatiques et à l'expérience tunisienne et canadienne, d'autre part. - s'inscrira dans une démarche pluridisciplinaire (psychologique, sociologique, économique, écologique, etc.), assuré conjointement par des expert.e.s tunisien.ne.s et canadien.ne.s. | <ul style="list-style-type: none"> - Les feuilles de présence à remplir lors des sessions de formation à organiser devront impérativement inclure le prénom et le nom, le sexe, l'âge, la commune et les coordonnées de chaque participant.e. - Tout.e.s les expert.e.s à impliquer dans l'animation des sessions de formation sont invité.e.s à élaborer des outils de pré-évaluation et de post-évaluation |
| L'adaptation et la résilience aux changements climatiques | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les participant.e.s aux enjeux des changements climatiques à l'échelle locale ; - Renforcer les connaissances des participant.e.s en matière d'analyse des effets des changements climatiques à l'échelle locale ; - Participer à l'amélioration des capacités des participant.e.s en matière d'adaptation et de résilience aux changements climatiques à l'échelle locale ; - Encourager les participant.e.s à s'impliquer dans l'adaptation et la résilience aux changements climatiques à l'échelle locale | 4,5 js (3h/groupe) | | |
| L'approche participative sensible à l'adaptation climatique, à l'égalité entre les sexes, et à la promotion de la jeunesse et de l'inclusion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Familiariser les participant.e.s à l'approche participative dans une perspective d'adaptation et de résilience aux changements climatiques, de l'égalité entre les sexes et de la promotion de la jeunesse et de l'inclusion sociale ; - Renforcer les capacités des participant.e.s en matière d'application de l'approche participative dans la gouvernance locale ; - Sensibiliser les participant.e.s à l'importance de la promotion de la participation dans la vie publique et les processus décisionnels à l'échelle locale ; - Encourager les participant.e.s à adopter l'approche participative dans les actions relatives à l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques | 4,5 js (3h/groupe) | | |
| Les enjeux liés à la protection de la biodiversité (les solutions fondées sur la nature (SFN)) | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les participant.e.s aux solutions fondées sur la nature (SFN) et à leur application à l'échelle locale ; - Renforcer les connaissances des participant.e.s en matière de la mise en œuvre des SFN - Participer à l'amélioration des capacités des participant.e.s en matière de planification, la mise en œuvre et le suivi des SFN à l'échelle locale ; - Encourager les participant.e.s à s'impliquer activement dans la promotion et la pérennisation des SFN à l'échelle locale | 4,5 js (3h/groupe) | | |

2- BENCHMARKING PAR RAPPORT À L'EXPÉRIENCE CANADIENNE

Dans le cadre de la réalisation des études de benchmarking, des ateliers tuniso-canadiens à distance sont planifiés afin de capitaliser sur l'expérience canadienne en matière de participation citoyenne à la vie municipale et d'appuyer l'intégration et l'adaptation de bonnes pratiques au niveau communal.

Ces ateliers visent à renforcer les mécanismes de participation et d'implication des femmes, des jeunes et des groupes en situation de vulnérabilité dans la gouvernance municipale, en particulier pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des mesures et solutions d'adaptation et de résilience face aux effets des changements climatiques.

Les ateliers s'appuient sur une approche interactive privilégiant le partage d'expériences, les retours de terrain et les échanges directs avec des expert.e.s canadien.ne.s, afin de mettre en évidence des pratiques concrètes mobilisables dans les contextes communaux.

3- CONCERTATION INCLUSIVE AUTOUR DU PROJET PILOTE COMMUNAL

Afin d'associer activement l'ensemble des acteurs locaux dont les femmes, jeunes et personnes vulnérables à la planification environnementale et climatique, tout en renforçant leur compréhension de l'approche des **Solutions Fondées sur la Nature (SFN)** comme levier d'adaptation au changement climatique, des ateliers de concertation autour des projets pilotes communaux, ont été animés au profit des groupes de leadership. Ces ateliers ont pour objectif de conduire un processus structuré de concertation permettant de hiérarchiser les priorités de développement à l'échelle communale, en tenant compte des besoins exprimés par les parties prenantes et des enjeux environnementaux locaux. Ils visent également à sensibiliser les participants aux SFN, à illustrer leur pertinence pour répondre aux défis du territoire, et à encourager leur intégration dans les solutions envisagées. À cette fin, les rencontres permettront de présenter l'agenda du programme ACICT, de clarifier les rôles, attentes et contributions attendues des acteurs, et de mettre en pratique les principes de participation à travers des exercices et travaux de groupes.

La concertation s'appuiera sur les outils méthodologiques du programme ACICT, fondés sur la participation active et l'apprentissage par la pratique. Des discussions dirigées, des échanges interactifs et des travaux collectifs seront mobilisés pour favoriser l'expression de tous les participants et la co-construction des propositions. Le processus reposera sur des principes d'inclusion sociale, garantissant une représentation équilibrée des femmes, des jeunes, des enseignants, des associations locales et des représentants institutionnels. Les priorités, solutions, responsabilités et engagements seront définis collectivement, dans une logique de transparence et de responsabilité partagée. Afin d'assurer la cohérence du dispositif, une structure identique d'atelier sera adoptée dans l'ensemble des communes concernées, facilitant également l'harmonisation intercommunale des résultats.

XVI. Stratégie de communication et sensibilisation locale

Dans le cadre du projet ACICT, des stratégies de communication ont été élaborées à l'échelle de chacune des communes partenaires, en complément des autres dispositifs d'accompagnement mis en place. Ces stratégies s'inscrivent dans une logique d'appui à l'action climatique locale, en visant à renforcer la compréhension des enjeux liés aux changements climatiques et à soutenir l'appropriation des démarches d'adaptation par les populations et les acteurs locaux.

Les stratégies de communication communales reposent sur un cadre méthodologique commun défini au niveau du projet, garantissant une cohérence d'ensemble dans les principes et les orientations retenus, tout en laissant une marge d'adaptation aux spécificités territoriales. Cette approche permet d'assurer une articulation entre une vision partagée à l'échelle du projet et des messages ancrés dans les réalités locales, en lien avec les vulnérabilités climatiques propres à chaque territoire.

La communication est appréhendée comme un levier transversal de la gouvernance climatique locale. Elle accompagne les actions menées par les communes et leurs partenaires en contribuant à la diffusion de l'information, à la sensibilisation des populations et à la mobilisation des acteurs autour des enjeux d'adaptation aux changements climatiques. À ce titre, elle intervient en complément des actions de renforcement des capacités, de planification et de participation citoyenne développées dans le cadre du projet ACICT.

Les stratégies de communication communales intègrent également les principes d'inclusion et d'équité, en veillant à ce que les messages diffusés prennent en compte la diversité des publics et des situations de vulnérabilité. Elles contribuent ainsi à renforcer l'accessibilité de l'information et à favoriser une participation plus large aux dynamiques locales d'adaptation.

À l'échelle de la commune de Métlaoui, la stratégie de communication et de sensibilisation a été conçue en tenant compte des spécificités climatiques, socio-économiques et territoriales de ce territoire du gouvernorat de Gafsa, caractérisé par une zone minière et semi-aride. Exposé de manière accrue aux effets de la chaleur extrême, de la pollution industrielle et de la pénurie d'eau, le territoire fait face à des enjeux climatiques qui affectent directement la qualité de vie et la santé des populations.

Dans ce contexte, une approche de communication ciblée a été élaborée afin d'interpeller directement les acteurs clés du territoire. Les publics prioritaires identifiés comprennent notamment les ouvriers, les jeunes chômeurs ainsi que la société civile environnementale, en tant qu'acteurs stratégiques de l'adaptation locale et de l'amélioration du cadre de vie. Les messages clés développés dans le cadre de cette stratégie — tels que « Un air propre, un droit pour tous » et « De la poussière au vert. » — visent à susciter une prise de conscience collective sur les risques climatiques tout en valorisant la responsabilité partagée et la capacité d'action locale.

L'approche retenue privilégie la mise en œuvre de campagnes participatives dans les écoles et les quartiers miniers, afin de renforcer l'appropriation des messages par les populations locales. Les canaux de diffusion mobilisés incluent principalement les radios régionales, les clips portés par les jeunes ainsi que le théâtre participatif, afin d'assurer une large diffusion des contenus et un ancrage fort dans la vie sociale et communautaire de la commune. Cette stratégie communale s'inscrit ainsi pleinement dans la vision du projet ACICT, en faisant de la communication un levier de mobilisation citoyenne et de gouvernance climatique inclusive au niveau local.

Stratégie de communication – Commune de Métlaoui (Gafsa – Zone minière et semi-aride)

Profil climatique : chaleur extrême, pollution industrielle, pénurie d'eau.

Publics cibles : ouvriers, jeunes chômeurs, société civile environnementale.

Messages clés : « Un air propre, un droit pour tous » – « De la poussière au vert. »

Approche : campagnes participatives dans écoles et quartiers miniers.

Canaux : radios régionales, clips jeunes, théâtre participatif.

Conclusion

Le diagnostic réalisé confirme que Méthlaoui est fortement exposée aux impacts du changement climatique, dans un contexte aride marqué par une pluviométrie faible et irrégulière, des températures élevées et des épisodes de sécheresse prolongée, entrecoupés de crues soudaines lors de fortes pluies. Cette vulnérabilité est renforcée par une pression environnementale chronique liée à l'activité minière du phosphate, qui accentue la pollution de l'air, des sols et de l'eau, dégrade le cadre de vie et fragilise la santé publique, en particulier dans les quartiers les plus exposés.

Face à ces défis, l'analyse met en évidence une gouvernance climatique locale encore peu structurée. La commune ne dispose pas actuellement d'une stratégie climatique locale, ni d'un plan d'adaptation intégré, et aucune cellule municipale n'est spécifiquement chargée des questions climatiques ou environnementales. Les actions engagées concernent principalement des thématiques sectorielles (déchets, assainissement, efficacité énergétique, initiatives ponctuelles d'économie d'eau), portées à travers des partenariats institutionnels limités (notamment avec l'ONAS et l'ANME), sans cadre de coordination ni dispositif de suivi-évaluation permettant d'ancrer une vision d'adaptation cohérente et durable.

L'évaluation de la maturité climatique réalisée dans le cadre du projet ACICT confirme cette situation. Méthlaoui présente une exposition élevée aux aléas (score 3), combinant vagues de chaleur intenses, inondations urbaines soudaines, pollution environnementale chronique et pression sur les ressources hydriques. En revanche, les capacités locales d'adaptation restent faibles (score 1), tout comme la gouvernance institutionnelle, les partenariats multi-acteurs, l'intégration du genre et de l'inclusion, et la disponibilité d'outils techniques (scores 1). Avec un indice de maturité climatique de 25 %, la commune fait face à une combinaison critique de risques climatiques et anthropiques, avec des moyens institutionnels et sociaux encore insuffisants pour y répondre de manière structurée.

Par ailleurs, les enjeux liés au genre et à l'inclusion sociale restent faiblement intégrés. Les femmes et les jeunes, bien que particulièrement exposés aux impacts sanitaires, sociaux et économiques de la crise environnementale, ne sont pas ciblés dans les politiques et projets locaux, en l'absence d'instances de participation et de dispositifs sensibles au genre.

Dans ce contexte, le projet ACICT constitue un levier stratégique majeur pour accompagner la commune de Méthlaoui dans la structuration progressive de son action climatique. Les recommandations formulées dans ce rapport visent notamment à renforcer la résilience du territoire à travers la réduction de la vulnérabilité aux inondations urbaines, l'amélioration de la gestion de l'eau, la réduction des pressions environnementales dans un contexte minier, ainsi que la mise en place d'une gouvernance climatique plus intégrée, inclusive et coordonnée. La création d'une cellule climat communale apparaît comme une étape essentielle pour consolider la coordination interservices, formaliser les partenariats, développer des outils de diagnostic et de suivi, et renforcer l'implication de la société civile et des groupes vulnérables dans les démarches d'adaptation.

En définitive, Méthlaoui présente une vulnérabilité climatique élevée, aggravée par des pressions environnementales spécifiques, et une maturité climatique encore faible. Le présent rapport constitue ainsi une base de référence pour orienter les actions futures, appuyer la prise de décision locale et contribuer à la consolidation d'une trajectoire d'adaptation climatique territoriale cohérente et durable au sein des communes partenaires du projet ACICT.

ANNEXES

Profil Climatique de Metlaoui

1- IDENTITÉ ET CONTEXTE COMMUNAL

| Population (2024) | Superficie | Densité | Urbanisation |
|-------------------|------------------------|--------------------------|--------------|
| 44 547 hab. | 973,30 km ² | 45,8 hab/km ² | ~11 200 |

Structure démographique (RGPH 2024)

| Répartition par sexe | Structure par âge | Dynamique |
|--|---|-----------------------------------|
| Hommes: 49,2% Femmes: 50,8% | 0-14 ans: 26,5% 15-64 ans: 64,3% 65+ ans: 9,2% | Stable (Légère croissance) |

Contexte socio-économique

Ville minière historique du bassin phosphatier de Gafsa. Économie dominée par l'industrie du phosphate (Compagnie des Phosphates de Gafsa - CPG). Patrimoine touristique notable avec le train "Lézard Rouge" et les gorges de Selja. Zone aride à semi-aride avec des précipitations très faibles (<200mm/an). Défis majeurs : reconversion économique post-phosphate, réhabilitation des sites miniers dégradés, gestion des ressources en eau rares.

Populations vulnérables identifiées

- Travailleurs du secteur minier : Exposition aux poussières, maladies respiratoires, précarité emploi
- Femmes et enfants des quartiers populaires : Accès limité à l'eau potable, chaleur extrême, pollution
- Personnes âgées : Vulnérabilité aux vagues de chaleur, problèmes de santé chroniques
- Petits agriculteurs périurbains : Stress hydrique, perte de terres, revenus instables

Carte des risques climatiques

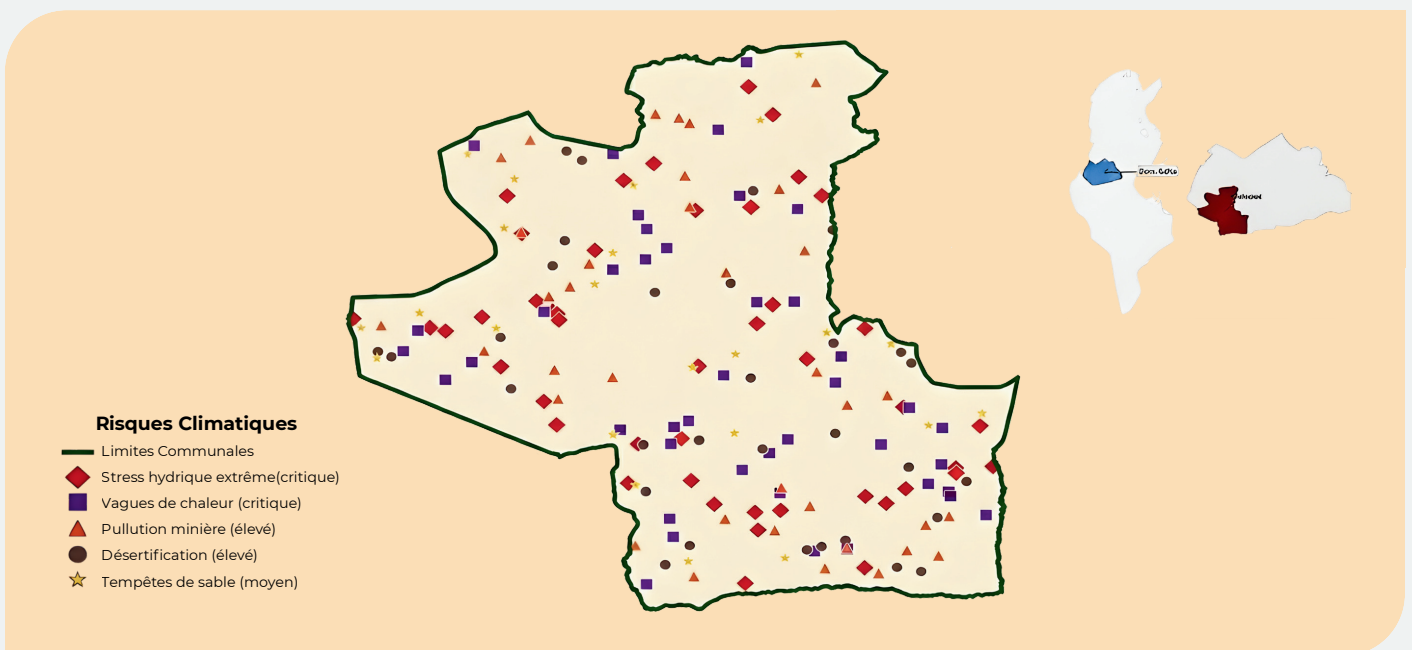


Figure 1 : Carte multi-risques climatiques de la commune de Mélaoui

2. DONNÉES CLIMATIQUES ET PROJECTIONS

| Situation actuelle | Projections 2050 |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Climat aride à semi-aride • Température moyenne: 20-22°C • Précipitations: 100-180 mm/an • Étés très chauds (>45°C max) • Évaporation très élevée | <ul style="list-style-type: none"> • Température: +2 à +3°C d'ici 2050 • Précipitations: -15 à -25% de précipitations • Canicules: +30 jours de canicule/an • Sécheresses plus fréquentes et intenses |

3- RISQUES CLIMATIQUES PRIORITAIRES

| Risque climatique | Niveau | Fréquence | Coût de l'inaction |
|---|-----------------|--------------------|--|
| Stress hydrique extrême | CRITIQUE | Immédiat | Ressources eau très limitées (<200mm/an), nappe surexploitée, pénuries récurrentes |
| Vagues de chaleur extrême | CRITIQUE | Court terme | Températures >48°C été, impacts santé, mortalité accrue populations vulnérables |
| Pollution environnementale minière | ÉLEVÉ | Récurrent | Rejets phosphates, poussières, contamination sols/eau, problèmes respiratoires |
| Désertification | ÉLEVÉ | Moyen terme | Avancée du désert, perte terres arables, dégradation parcours pastoraux |
| Tempêtes de sable/poussière | MOYEN | Progressif | Sirocco, visibilité réduite, impacts santé respiratoire, dommages infrastructures |

4- MATURITÉ CLIMATIQUE COMMUNALE

INDICE DE MATURITÉ CLIMATIQUE (IMC)

FAIBLE
25%

| Dimension | Score | Appréciation |
|---------------------------------------|-------|--|
| Vulnérabilité & exposition | 3/5 | ÉLEVÉE - Triple contrainte stress hydrique + chaleur + pollution minière |
| Capacités d'adaptation | 1/5 | TRÈS FAIBLES - Pas cellule climat, personnel non formé |
| Gouvernance institutionnelle | 1/5 | Faible - Pas plan climat, cloisonnement services |
| Partenariats multi-acteurs | 2/5 | Limités - CRDA Gafsa, CPG, projets ponctuels |
| Genre & inclusion sociale | 1/5 | Faible - Aucun dispositif genre, groupes vulnérables non ciblés |
| Outils & instruments | 1/5 | Très faibles - Pas SIG, diagnostic, cartographie risques |

Instruments de planification disponibles

- Plan d'Aménagement Urbain (PAU) - en cours de révision
- Plan Directeur d'Assainissement
- Programme de réhabilitation des sites miniers (en discussion)
- Plan régional de développement du gouvernorat de Gafsa

5- SOLUTIONS FONDEE SUR LA NATURE (SFN)

Gestion Eau & Lutte contre le Stress Hydrique (PRIORITÉ #1)

- Récupération des eaux pluviales : bassins de rétention, citernes individuelles et collectives
- Réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation des espaces verts
- Protection et recharge des nappes phréatiques
- Techniques d'irrigation économes en eau (goutte-à-goutte)

Végétalisation & Lutte contre la Chaleur

- Création de ceintures vertes et corridors écologiques autour des zones urbaines
- Plantation d'espèces adaptées à l'aridité (tamarix, acacias, palmiers)
- Aménagement d'espaces verts et de places ombragées en centre-ville
- Toitures et façades végétalisées pour les bâtiments publics

Réhabilitation Environnementale des Sites Miniers

- Revégétalisation des terrils et zones d'extraction abandonnées
- Création de zones tampons végétalisées autour des sites actifs
- Traitement des eaux de drainage minier
- Reconversion des sites en espaces de loisirs ou énergies renouvelables

6- PLAN D'ACTION ET INDICATEURS

ACTIONS PRIORITAIRES

Court terme (2025-2026):

- Élaborer un diagnostic climatique communal participatif
- Créer une cellule climat municipale avec personnel dédié
- Lancer un programme d'urgence de récupération des eaux pluviales
- Mettre en place un système d'alerte canicule et pollution

Moyen terme (2027-2030):

- Développer un plan climat communal intégré
- Engager la réhabilitation environnementale d'au moins 2 sites miniers
- Végétaliser 15% des espaces publics
- Mobiliser 10M TND de financements climat

INDICATEURS DE SUIVI CLÉS

| Indicateur | Référence | Cible | Échéance |
|---|-----------|-------|----------|
| Personnel municipal climat (ETP) | 0 | 2-3 | 2028 |
| Surface espaces verts (m ² /hab) | -1 | 3 | 2029 |
| Sites miniers réhabilités | 0 | 2 | 2029 |
| Financements climat mobilisés (M TND) | 0 | 10 | 2028 |



**PORTAIL DE LA COMMUNE
DE MÉTLAOUI**

